

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2023

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN
FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine (889) - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 100

présenté par
M. de Fournas

à l'amendement n° 62 de Mme Pasquini

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.